

# L'ÉPÎTRE DE JACQUES (15)

Nous allons aujourd'hui nous attaquer à l'une des parties les plus polémiques de l'épître de Jacques. Si je dis que cette partie est polémique, c'est parce qu'à première lecture, celle-ci ne semble pas briller par sa nuance vis-à-vis des riches. Et tous de pousser un soupir de désappointement : « *pour une fois que je ne me sentais pas concerné puisque je ne suis pas riche, il va encore apporter de la nuance* ». Si nuance il y aura, elle ne sera pas de mon fait, rassurez-vous, mais bien de celui la Parole de Dieu elle-même. Place au texte.

*« A vous maintenant, les riches! Pleurez et gémissiez à cause des malheurs qui viendront sur vous! Vos richesses sont pourries et vos vêtements sont rongés par les mites. Votre or et votre argent sont rouillés, et leur rouille s'élèvera en témoignage contre vous et dévorera votre chair comme un feu. Vous avez amassé des trésors dans les derniers jours! Le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos champs et dont vous les avez frustrés crie, et les cris des moissonneurs sont parvenus jusqu'aux oreilles du Seigneur de l'univers. Vous avez vécu sur la terre dans les plaisirs et dans le luxe, vous avez rassasié votre cœur [comme] le jour de la boucherie. Vous avez condamné, tué le juste sans qu'il vous résiste ».*

**Jc 5 : 1-6**

Comme à son habitude, Jacques n'y va pas de main morte. Avant de m'arrêter sur le passage en lui-même j'aimerais faire rapidement quelques remarques plus générales. Tout d'abord, j'aimerais rappeler qu'à l'époque de Jacques, même si le temple et les synagogues étaient supposés prendre en charge certains pauvres, les veuves en particulier, la justice sociale et l'aide aux plus démunis dépendaient grandement de la générosité des nantis, ne fût-ce qu'indirectement de par les dons qu'ils faisaient à ces institutions. Même si la solidarité entre pauvres pouvait aussi exister ainsi que celle, plus naturelle sans doute, entre les membres pauvres d'une même famille. Nous avons du mal à véritablement imaginer cela car, de nos jours, et depuis longtemps dans nos sociétés démocratiques, c'est plus ou moins à l'Etat que revient la charge et la responsabilité de venir en aide aux plus faibles d'entre nous, au travers de différents organismes sociaux que nous finançons par nos impôts. Mais cela nous évite tout de même de devoir regarder la misère dans le blanc des yeux. Il n'en demeure pas moins vrai que la solidarité et l'équité dans ces matières peuvent être diversement interprétées et donc susciter des questions.

*Est-il juste, par exemple, en ces temps d'augmentation apocalyptique des prix de l'énergie, que nous recevions tous la même aide en ne tenant aucun compte de nos revenus et de nos avoirs? (mis à part bien entendu les tarifs sociaux préférentiels dont bénéficient les plus bas revenus). L'Etat remplit-il bien son rôle d'arbitre entre les plus riches et les plus pauvres?*

La collusion entre les nantis et le pouvoir politique a de tout temps existé, et nous sommes bien heureux, croyez-moi, de ne pas vivre au temps de Jacques à ce niveau-là, mais la question mérite d'être posée, surtout à la lumière de ce que Jacques nous dit des riches et de leur façon de fonctionner. Une autre question mérite aussi à mon sens d'être posée.

*Les plus fragiles d'entre nous doivent-ils le rester toute leur vie durant sans que rien ne leur soit jamais demandé? Quelle est encore la place de la responsabilité individuelle dans ces matières sociales? Est-il normal que quelqu'un reste toute sa vie durant en burnout professionnel, et donc à charge de la collectivité? Est-il normal que l'on aide davantage des femmes seules parce qu'elles doivent élever seules leurs enfants,*

alors que le choix de leur conjoint et le nombre d'enfants qu'elles ont eu relève de leur responsabilité personnelle?

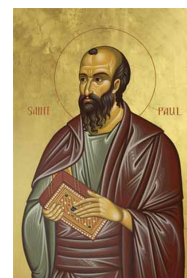
Je ne sais pas si vous le savez, mais la modification du code civil décrétant que ce n'est plus le père qui incarne la puissance parentale - avec, responsabilité des enfants en cas de divorce, modification advenue par suite de pressions et demandes "égalitaires" toujours plus fortes, mais le couple, est l'une des causes de cette situation; car, du coup, c'est à la femme qu'est confié à présent ce rôle de parent isolé, et c'est à elle d'en assumer la responsabilité. Je suis bien au courant que de nos jours les femmes travaillent et c'est très bien, mais pour la grande majorité d'entre elles ce qu'elles gagnent ne suffit pas. Et comme de nombreux pères sont défaillants - beaucoup d'entre eux ne gagnant pas assez pour payer leur loyer, leurs charges et une pension alimentaire, c'est la collectivité qui prend en charge. Je ne suis pas sûr que l'inverse aurait été vrai, que cette aide votée récemment l'aurait été, si le parent seul ayant la charge des enfants avait été l'homme. Mais on se réjouira de cette grande victoire des féministes. Il faut se méfier de certaines victoires idéologiques perpétrées sur des champs de batailles sociétaux car elles traînent derrière elles bien des conséquences, comme les fourgons de blessés et de morts de certaines batailles du passé, mais qu'on ne comptabilise jamais lorsqu'on célèbre lesdites victoires, les "avancées égalitaires notoires".

*Est-il normal de rester toute sa vie un demandeur d'emploi sans jamais travailler?*

Sur ces questions aussi, questions ne concernant donc pas les riches, la Parole de Dieu a beaucoup de choses à dire. Les apôtres et même notre Seigneur auraient été étonnés de ce que l'on pouvait être payé à ne rien faire. Pour la bonne et simple raison que si on ne travaillait pas, on ne mangeait pas non plus!<sup>1</sup> Là encore, quelle chance que de nos jours les filets de sécurité existent, mais pour combien de temps? Du temps de Jacques, ces personnes assistées n'existaient pas vraiment, mis à part les veuves et les orphelins qui, après la mort du chef de famille, se retrouvaient bien démunis car sans aide. Pour les veuves, si celles-ci étaient âgées et avaient courageusement servi l'église, elles étaient enregistrées sur une liste et l'église les prenait en charge. Précisons les exigences malgré tout pour que nous prenions conscience de l'écart avec aujourd'hui :

*« Pour être inscrite sur la liste, une veuve ne doit pas avoir moins de 60 ans. Il faut qu'elle ait été fidèle à son mari et qu'elle soit connue pour de belles œuvres : qu'elle ait élevé ses enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints, porté secours aux opprimés, cherché à faire le bien en toute occasion ».*

**1 Tim 5 : 9-10**



L'Evangile ne le dit pas explicitement, mais nous savons que Joseph, le père adoptif de Jésus, est mort probablement quelques années avant le début du ministère public de Jésus. La famille de Jésus peut d'ailleurs être considérée comme une famille nombreuse. En effet, celui-ci, c'est l'évangile de Matthieu qui nous l'apprend, avait quatre frères : Jacques, Joseph, Simon et Jude, et au moins deux sœurs, si ce n'est plus.<sup>2</sup> Ce qui fait que, Jésus compris, ils étaient au minimum sept enfants à la maison. Leur père décédé, c'est donc Jésus qui a dû assumer le rôle échu à l'ainé, au premier-né, subvenir aux besoins de la famille. Jésus a donc dû travailler dur pour nourrir sa famille avant de se lancer dans le ministère. Quant au métier qu'il a exercé, il n'est pas douteux que ce fut celui de charpentier puisque son père terrestre l'était. Ce qui confirme bien cet adage du Talmud, le commentaire juif de la Loi de Moïse : « Celui qui n'apprend pas un métier à son fils le

<sup>1</sup> 2 Thessaloniens 3 : 10

<sup>2</sup> Matthieu 13 : 55-56

*pousse à devenir un voleur* ». Quand cela était possible, c'étaient donc les familles qui prenaient en charge leurs membres les plus fragiles. Ce qui fait réfléchir là aussi sur le soin que nous prenons des membres de notre famille, à commencer par nos parents. Les différents scandales qui éclatent pour l'instant dans certaines maisons dites "de repos" sont éclairants sur ce que nous sommes devenus en tant que société et civilisation. Il est en tout cas évident qu'au premier siècle de notre ère, bien peu de pères auraient laissé leur fils végéter et passer leur temps à ne rien faire, pas plus qu'on ne se serait "débarrassé de ses aînés" en comptant sur d'autres pour s'en occuper mieux et les aimer plus que leurs propres enfants sous prétexte que ces autres sont payés pour cela! A part quelques pharisiens à qui Jésus a justement reproché leur attitude et leur négligence vis-à-vis de leurs parents, le mot d'ordre était qu'il fallait se serrer les coudes et venir en aide! On lit parfois certains passages des évangiles avec une telle distance théologique qu'on en vient à passer sous silence les réalités sociales que ces textes sous-tendent. Par exemple, à deux reprises au moins, les pêcheurs qu'étaient Pierre, André, Jacques et Jean rentrent bredouille de toute une nuit de pêche!<sup>3</sup> Ce qui signifie que les réserves de nourriture allaient diminuer et que surtout, vu qu'il n'y avait pas de poissons à vendre sur les marchés autour de la mer de Galilée, nos quatre hommes et leurs familles allaient passer par des moments difficiles; moments difficiles rendus encore pires vu la charge taxative en place à l'époque. Je rappelle que les Juifs payaient des taxes pour l'entretien et l'embellissement du temple et pour différentes autres choses que la Loi de Moïse prévoyait, ainsi que des taxes aux occupants romains pour l'entretien des infrastructures, certaines constructions, ainsi que pour les terres et les récoltes; sans oublier celles sur les denrées commerciales : blé, vin, huile etc. On ne pouvait pas entrer dans une ville avec des marchandises sans être taxé. Pour en revenir aux disciples de Jésus qui exerçaient le métier de pêcheur, qu'on prenne du poisson ou pas, il fallait encore démêler les filets pendant des heures, entretenir les barques etc. La parabole dite "du fils prodigue", au-delà de son sens sotériologique, nous dit aussi quelque chose des mœurs et coutumes de l'époque. Le père de la parabole a du bien, c'est un nanti. Ce qui n'empêche pas son fils aîné de travailler dur à contre cœur et pour de mauvaises raisons, mais tout de même, il bosse! Cependant, le plus jeune des deux fils, lui, choisit l'oisiveté et l'insouciance et se dit que ce serait bien de ne rien faire et de profiter du travail des autres, de tous ces autres qui travaillent sur le domaine de son père, et de lui demander dès à présent sa part d'héritage. Comme s'il y avait droit! Son père étant encore en vie! Si cette parabole a dû être considérée comme scandaleuse aux auditeurs de l'époque, c'est d'abord pour ces raisons-là : l'effroyable oisiveté et la non moins abominable effronterie du fils cadet, et la faiblesse apparente du père. Pas étonnant que tous les auditeurs présents ce jour-là, indépendamment du sens profond de la parabole qui nous parle du pardon inconditionnel de Dieu, aient choisi de se voir dans le fils aîné de la parabole. Ce qui était d'ailleurs l'intention de Jésus. Il faut toujours s'identifier au personnage ou à l'un des personnages d'une parabole que l'on entend. Revenons à notre texte. La charge contre les riches est dure et peut sembler sans nuances, mais elle est néanmoins le reflet d'une époque, oserais-je dire de toutes les époques. Car ne nous leurrons pas, notre monde est lui aussi divisé de plus en plus entre les très riches et les très pauvres. Avec toutes les injustices que cela génère et que Dieu condamne au travers de sa Parole, encore et encore. Ce que j'ai simplement et très sommairement voulu vous faire comprendre, ou en tout cas ouvrir le débat, c'est que même si l'on supprimait les riches, étant donné l'état de péché de ceux qui ne le sont pas et qui dès qu'ils le peuvent agissent de la même façon à leur niveau, on n'aurait encore rien réglé. L'attitude des nantis était un problème dans la société de l'époque de Jacques, tout comme dans les églises auxquelles il s'adresse, tout comme cela demeure un problème dans notre société, mais ne perdons pas de vue

---

<sup>3</sup> Luc 5 : 5-7; Jean 21 : 1-6

les autres types de comportements qui sont en train de scier la branche sur laquelle repose la sécurité sociale dans notre pays et l'aide aux plus démunis.

*« A vous maintenant, les riches!  
Pleurez et gémissiez à cause des malheurs qui viendront sur vous! »*

**Jc 5 : 1**

Jacques commence par inviter les riches à pleurer et à gémir. Ce qui peut sembler fou aux yeux du plus grand nombre. En effet, pourquoi un riche devrait-il pleurer et gémir alors qu'il possède tout ce qu'il veut grâce à son argent? Cela n'a pas de sens. Sauf, si l'on comprend pourquoi, malgré ses richesses, un riche doit pleurer et gémir. Les riches doivent porter le deuil dit Jacques, à cause des malheurs qu'ils attirent sur eux. Ils vont bientôt rencontrer Dieu. On peut se dire qu'ils auront bien profité de la vie ici-bas, c'est vrai, mais qu'en sera-t-il de la suivante? Une vie de richesse pendant une septantaine d'années, et une vie de pauvreté et de larmes pour l'éternité... Et l'intensité du remord sera proportionnelle à leur prise de conscience puisqu'ils seront face à face avec Dieu! Ce remord sera terrible, la repentance douloureuse. La honte et les remords les habiteront alors. Ils verront qu'ils ont été des intendants infidèles. Ils se lamenteront sur les occasions qu'ils ont manquées. Ils pleureront sur leur convoitise et leur égoïsme. Ils comprendront qu'ils auront été de mauvais employeurs. Leurs yeux s'ouvriront sur le péché qui consiste à chercher la sécurité dans les choses matérielles plutôt que dans le Seigneur. Et ils verseront des larmes pour s'être complus en eux-mêmes. Il y a effectivement de quoi pleurer et gémir. Jacques énumère également les quatre péchés fondamentaux des riches. Le premier est celui d'amasser des richesses. *« Votre richesse, dit-il, sera (depuis longtemps) tombée en pourriture »* dit Jacques, *« vos vêtements seront rongés par les mites; votre or et votre argent seront corrodés et cette corrosion témoignera contre vous, elle dévorera votre être comme un feu »*.

**Pourquoi cette corrosion est-elle un problème?**

Parce qu'elle témoigne justement d'une avidité dépassant toute mesure : on entasse encore et encore alors qu'on n'aura jamais l'occasion en une vie de tout dépenser pour soi-même. La Bible ne dit jamais qu'être riche est un péché. Une personne peut par exemple hériter d'une fortune du jour au lendemain et elle devient riche sans commettre de péché dans la façon dont elle s'est enrichie. Reste pour ce "nouveau riche" le danger de l'oisiveté et d'autres tares qui peuvent se développer dans la vie de cet héritier et dont Jacques parle dans notre passage. En revanche, elle enseigne nettement qu'il est mauvais de thésauriser. Le Seigneur Jésus interdit expressément d'amasser des biens. Il dit : *« Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la teigne et la rouille détruisent, et où les voleurs percent et dérobent; mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où la teigne et la rouille ne détruisent point, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent. Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur »*.<sup>4</sup> Jacques envisage la richesse sous quatre formes : les richesses, les vêtements, l'or et l'argent. A l'époque de la Bible, la richesse se présentait généralement sous la forme de céréales, d'huile, et aussi d'autres produits tels que vêtements et métaux précieux. Lorsque Jacques dit : *« Vos richesses sont pourries »*, il indique sans doute que les grains peuvent être rongés par la vermine et que l'huile peut devenir rance. Le fait est que ces choses avaient été si longuement stockées, amassées, qu'elles en étaient devenues pourries, corrompues, non consommables. Employées à temps, elles auraient pu servir à nourrir les affamés, les pauvres, alors qu'à présent, elles étaient inutiles, tout juste bonnes à être jetées. *« Vos vêtements sont rongés par les teignes »*, dit-il aussi. Cela n'arrive pas aux habits qui sont utilisés de façon régulière. Mais quand l'armoire est tellement remplie de vêtements qu'ils sont

<sup>4</sup> Matthieu 6 : 19-21

très rarement utilisés, ils sont mis à mal par les mites. Aux yeux de Jacques, il est moralement mauvais d'amasser des vêtements de cette façon lorsque tant de personnes sur terre en sont tellement démunies. « *Votre or et votre argent sont rouillés; et leur rouille s'élèvera en témoignage contre vous, et dévorera vos chairs comme un feu* », poursuit Jacques. L'or et l'argent ne rouillent pas, mais ils ternissent et perdent leur éclat, et dans de mauvaises conditions de stockage, on peut même constater qu'ils se corrodent. Au lieu d'employer leur argent pour le faire travailler, nourrir les affamés, vêtir les misérables, fournir des médicaments aux malades et propager l'Évangile, les riches épargnaient pour les "mauvais jours". Personne n'en avait profité et finalement, tout s'était détérioré. "La rouille" qui évoque la dégradation et la corrosion, sera un témoignage accablant contre les riches. Si cela était vrai à l'époque de Jacques, à combien plus forte raison pour les croyants de nos jours! Si nous avons amassé des biens matériels quand ils auraient pu être utilisés pour le salut des corps et des âmes? L'expression « *leur rouille [...] dévorera vos chairs comme un feu* », signifie que le refus des riches d'employer leurs richesses dans l'intérêt d'autrui leur vaudra les souffrances et les remords les plus terribles. Lorsque leurs yeux s'ouvriront et qu'ils verront la cruauté de leur égoïsme et leur cupidité en pleine lumière (*bijoux coûteux, habits élégants, maisons somptueuses, voitures de luxe*), l'expérience sera terrible. D'autant plus terrible que pour l'instant, la plupart de ces riches comme ceux de l'époque de Jacques ne se posent que peu de questions. Ils ne voient pas leur attitude, leur égoïsme et leur addiction à l'argent comme un problème et encore moins comme un péché. Mais, qu'arrivera-t-il quand, dans la pleine Présence de Dieu, ils seront mis à nu, dépourvus des atours que leur procuraient leurs richesses? Les tuniques de peaux que Dieu nous a façonnées à l'aube de l'humanité peuvent avoir pris l'aspect de bien des idoles aujourd'hui, de bien des dépendances et de bien des blessures; une chose est sûre, c'est que notre Père nous a donné son Fils pour que nous "changions de tailleur", et que nous revêtions nos belles tuniques blanches de fin lin, le seul vêtement (*spirituel*) qui sied à des prêtres, qu'ils soient riches ou pas.